Location de jeux en bois et surdimentionnés

Règlement

Article 1. Description

Les ludothèques de l'AGIL proposent aux particuliers inscrits à leurs services, la location de jeux en bois pour une fête, un mariage, une kermesse, un anniversaire ou tout autre évènement. Mettez de l'ambiance avec des jeux en bois géants d'intérieur (possibilité d'extérieur uniquement si la météo le permet). Une règle plastifiée sera jointe pour chaque jeu.

Article 2. Conditions d'attribution

La location est réservée uniquement aux particuliers ayant une inscription à jour au service de ludothèque de l'AGIL. Il est possible de louer 3 ou 6 jeux pour un week-end ou une semaine. Les utilisateurs doivent faire la réservation au moins deux semaines à l'avance et venir le/les chercher à l'adresse suivante : 8, impasse Saint Aubin, après avoir préalablement pris rendez-vous au 05 62 72 03 98 ou par email : ludotines@gmail.com. Les jeux devront être ramenés à la même adresse et en main propre. Un état du jeu sera alors constaté conjointement. L'utilisateur s'engage à signaler à notre équipe tout dysfonctionnement qu'il aura constaté ; à défaut, ce dysfonctionnement pourra lui être imputé de la caution retenue.

Article 2. Tarifs

Tarifs de la location :

	Week-end **Du samedi *(10h-12h30)*** **au mardi *(9h-17h)***	**Semaine** **Du samedi au samedi** ***(10h-12h30)***
3 jeux	80 €	150 €
6 jeux	120 €	200 €

Le montant de la location sera réglé le jour du retrait des jeux, en espèce ou par chèque à l'ordre de AGIL.

Article 3. Réservation

Pour réserver, veuillez nous contacter à la ludothèque, par email ou via le formulaire de contact du site. Aucun paiement ne sera demandé au moment de la réservation.

Article 4. Annulation

Afin de ne pas immobiliser les jeux inutilement, merci de nous prévenir le plus tôt possible en cas d'annulation.

Article 5. Caution

Un chèque de caution d'un montant correspondant à la valeur des jeux loués vous sera demandé au moment du retrait de votre réservation. Si le jeu n'est pas restitué, ou rendu très abîmé, ou si un dysfonctionnement n'a pas été signalé, le chèque de caution sera encaissé par l'AGIL ; dans le cas contraire le chèque sera rendu au moment de la restitution. Si le jeu présente des pièces manquantes, le montant des frais occasionnés par ce dysfonctionnement sera à la charge de l'utilisateur. La caution sera alors restituée déduction faite des frais occasionnés.

Article 6. Sécurité et usage des jeux

L'utilisateur veillera à utiliser le matériel ludique en respectant scrupuleusement les consignes présentes dans les règles du jeu. Tout autre usage est interdit.

L'AGIL, loueur, ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des dommages corporels, pertes ou vol pouvant intervenir durant la période de location.

Le matériel loué reste la propriété exclusive de L'AGIL.

Le locataire est **seul responsable en cas d'accident corporel ou de détérioration** du matériel loué à partir du moment où celui-ci lui est confié.
Le locataire s'engage :
– à respecter et à faire respecter les conditions générales de location et les consignes de surveillance.
– à payer, en cas de dommage, le montant total des frais engagés pour les réparations du matériel ou de son nettoyage.
– à prendre sous sa responsabilité toutes les personnes utilisant les jeux.
– à prendre soin du matériel et à l'utiliser dans des endroits appropriés.

Article 7. Restitution

Les utilisateurs se chargeront du bon fonctionnement de chaque jeu avant leurs restitutions. Le jeu sera rendu propre et complet, dans son emballage /conditionnement d'origine au 8, impasse Saint Aubin 31000 Toulouse, auprès de l'équipe AGIL.
Une vérification sera aussi faite par l'équipe AGIL, en votre présence, à la ludothèque.
La caution vous sera restituée à ce moment là, suivant les conditions de l'article 5 de ce règlement.

Fait le : ……/……/…….. à ……..

Signature (*apposer la mention « lu et approuvé, suivie de la signature »*) :

CONTRAT DE LOCATION JEUX GÉANT DE L'AGIL

Je soussigné(e) Mr, Me :……

demeurant à l'adresse suivante : ……

CP : …… Ville : ……..

et pouvant être contacté(e) par Email : ……..

ou par téléphone au : …… ou …..……

loue à l'AGIL les jeux suivants :

	Jeux loué	État de SORTIE	État de RETOUR	Observations
1				
2				
3				
4				
5				
6				

pour un montant de :

Forfaits	Prix de location	Quantité	Sous-Total
3 Jeux - 1 weekend	80 €		
3 Jeux - 1 semaine	120 €		
6 Jeux - 1 weekend	150 €		
6 Jeux - 1 semaine	200 €		
		Total :	

réglé par : ☐ Chèque (à l'ordre de AGIL) ou ☐ Espèces (en ayant l'appoint)

et ayant déposé(e) un chèque de caution d'un montant de : ……

Nom : …… Chèque n° : …….. Banque : ……

Retour des jeux prévu le : ……/……/…….. entre ……h…… et ……h…… .

Fait le : ……/……/…….. à …….. Signature :